

COMPTE RENDU CONSEIL D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

15 NOV 2019

1/ Présentation des membres du Conseil d'École

Directeur : M. CORDIER

DDEN : M. Le Texier

Enseignants : Mmes LISSE, BILA, COUTY, LAUNAY, ALVES DE PUGA, DESAUNAY, MORIZOT, RIBAUT, KEOXAY, ALFREDE, GRIOT, BRETILLE, HEMERRYCK, MONTEIRO, GREUET, MARZOLI et MM. LARMURIER, MORVAN et FLAUX.

Mairie : M. BOEDEC (Maire), MM. KECHEROUD, HAUSOIS, TALLA et VINCENT

Parents PEEP : Mmes LANGANAY, TOURAT, DELCOURT, BONNET-MESLEM, LEFORT, ELIEZ

Parents FCPE : Mmes PAPIN et TAVARES,

Parents APAP : Mmes JEUNESSE et GERNIGON

2/ Règlement intérieur

Le règlement intérieur est approuvé par l'ensemble des membres présents.

3/ Bilan de la rentrée 2019 – 2020

CPA	25	
CPB	23	
CPC	26	
CPD	25	99
CE1A	26	
CE1B	27	
CE1C	27	
CE1/CE2	24	104
CE2A	28	
CE2B	29	

CE2C	29	86
CM1A	30	
CM1B	28	
CM1C	29	
CM1/CM2	25	112
CM2A	30	
CM2B	29	
CM2C	29	88
	489	489

o Nouveaux professeurs :

Mme GRIOT, Mr FLAUX et Mr PHAM (qui a démissionné en début d'année).

o 20 enseignants – 4 AVS – 1 Directeur

o A temps partiel : 1 membre du RASED (psychologue de l'Education Nationale, Mme DORDOR) – 1 maîtresse EFIV (Mme BILA) – 1 maîtresse UPE2A (3 élèves en ce moment)

o Pas d'AVS administrative : provoque une charge de travail importante pour M. le Directeur dans une aussi grosse école.

o En l'absence d'une AVS administrative, M. le Directeur attire l'attention sur le problème des élèves retardataires, des parents qui apportent du matériel oublié par les enfants, des messages donnés le matin au portail => l'école compte 18 classes et plus de 480 élèves. Il n'est pas simple d'organiser son fonctionnement si tout le monde ne respecte pas les consignes. Les messages doivent être transmis aux enseignants via les cahiers de correspondance.

Signification des sigles :

RASED : Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté

EFIV : Enfants de Familles Itinérantes et de Voyageurs

UPE2A : Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones Arrivants

Concernant la classe de CE2A

Suite à la démission de M. PHRAM, M. le Directeur n'est au courant qu'au jour le jour à 8h30 si un remplaçant est disponible.

L'inspection académique est au courant, M. le Directeur la rappelle tous les jours mais l'inspection est en pénurie et si elle le peut, elle envoie un remplaçant mais ce n'est pas toujours possible.

M. FLAUX revient tous les jours ou il n'est pas en charge de sa classe afin de transmettre les informations nécessaires et faire la liaison avec les remplaçants.

Par ailleurs M. FLAUX rappelle qu'il est disponible pour tout rendez-vous et à l'écoute des parents.

Les parents d'élèves remercient M. FLAUX pour son investissement dans des conditions si compliquées.

M. FLAUX reprendra sa classe à partir du 22 Novembre jusqu'aux vacances de Noël. Puis un nouvel enseignant doit arriver à partir de Janvier 2020.

Les enseignants soulèvent d'ailleurs que cette situation est compliquée pour tout le monde car les classes d'accueil sont d'autant plus surchargées et il est difficile d'enseigner dans ces conditions. C'est une situation très inconfortable pour les élèves accueillis et pour les élèves de la classe d'accueil.

4/ Fonctionnement de la restauration scolaire

o Suite à des problèmes de chauffe en cuisine, il y a eu un repas où les élèves ont mangé plus tardivement que l'horaire prévu. Les enseignants ont été informés, en ont tenu compte et ont retardé la reprise des cours.

o L'ordre de passage à la cantine reste sur le même dispositif que l'année passée : les CP passent en priorité puis les CE1 et CE2.

Les CM1 et CM2 alternent l'ordre de passage afin que ce ne soient pas toujours les mêmes qui passent en dernier. Le prochain changement se fera en janvier.

o Malgré l'ouverture de classe, il n'est pas reporté de problème de place et d'organisation, tout se déroule bien.

5/ CLAE soir

Un projet bibliothèque a été mis en place. Un petit groupe peut s'inscrire afin d'aller à la bibliothèque sur le temps du CLAE du soir.

Les parents d'élèves indiquent qu'ils n'ont pas été bien informés de ce projet, une affiche sera mise au portail pour expliquer le projet et inscrire les enfants.

Par ailleurs, la mairie nous indique qu'elle est toujours en déficit d'animateurs. Sur l'ensemble de la ville elle recherche actuellement 6 animateurs.

6/ Projets

o Différents projets de classes

- Classe découverte : St Malo-Mont St Michel.

Les maîtresses et maître remercient les parents pour leur investissement lors des ventes de

gâteaux, de chocolat, etc. et la Mairie pour les subventions et le détachement à titre gracieux de trois animateurs.

- Tissons des liens : du mouton jusqu'à la laine. Le projet se clôturera par une exposition et un spectacle au théâtre du Cormier.
- Projet sur la biodiversité et le développement durable.
- Projet cirque et théâtre.
- Voyage à travers le temps : visite autour de différentes époques (expositions et spectacles).
- Projet autour du harcèlement : aborder les émotions, spectacle au théâtre.
- Chorale avec un intervenant bénévole tous les lundis matin puis spectacle à Emy les Près.
- Sortie piscine pour les CE1 : les sorties se font maintenant une seule classe à la fois pour que les enfants aient plus de place et les groupes soient plus petits dans les bassins. Cependant les maîtresses rappellent qu'elles ont besoin de parents accompagnateurs car il est compliqué sinon d'assurer une bonne sécurité lors du trajet pour se rendre à la piscine.
- Tennis pour les CP : afin de permettre une bonne organisation des séances, les maitresses ont besoin de 3 à 4 parents accompagnateurs par séance.
- Projet sur le handicap : rencontre avec La Chamade et interventions d'une ancienne AVS dans les classes.

Pour 5 projets l'école a demandé une subvention de 6602€.

La mairie indique accorder une subvention à hauteur de 5048€, soit 76% du montant demandé, sous réserve du vote du budget 2020 qui aura lieu le 17 Décembre 2019.

Les parents d'élèves ont apprécié que les projets ne demandant pas de subvention aient été présentés également.

Cela permet de se rendre compte que toutes les classes sont pleines d'idées et de projets divers et variés.

7/ Bilan coopérative

Au vendredi 15 novembre 2019, le solde total est de 10 024,85€ répartis comme suit :

- coopérative générale : 5101,05€.
- coopérative de classe : 4923,80€.

Une partie de la coopérative générale sert à financer une sortie au théâtre par élève (4,80€) pour chaque classe.

Le reste permet de faire des avances lors d'achat de matériel, réservations de sorties, etc.

Les dons des parents se font bien par classe et permettent de financer les projets de classe, l'achat de matériel et/ou jeux de cour.

8/ AVS

M. le Directeur explique qu'il existe maintenant des AVS mutualisées.

Pour certains enfants, la MDPH fixe un nombre d'heure précis de présence de l'AVS auprès de l'élève, pour d'autres, par contre, le nombre d'heures n'est pas précisé et l'AVS sera mutualisée pour plusieurs enfants.

A l'école, 4 enfants sont dans cette situation et seulement 2 AVS disposent d'un total de 14h, soit 3h30 par semaine et par enfant.

La répartition de l'AVS auprès de ces enfants est maintenant du ressort de M. le Directeur.

M. le Directeur souligne donc que cela lui fait une charge de travail supplémentaire alors qu'il n'a toujours pas d'aide (AVS) administrative.

9/ Fête de l'école

Les parents d'élèves ont souhaité évoquer la fête de fin d'année.

Les enseignants sont volontaires quant-à l'organisation d'une fête en partenariat avec les parents mais ne souhaitent pas prendre la responsabilité de celle-ci.

Les parents d'élèves indiquent qu'ils vont se renseigner auprès de leurs fédérations car ils doivent avoir des assurances civiles pour ce type d'événement.

Une décision sera prise lors du prochain d'école pour l'organisation ou non de celle-ci.

10/ Exercices de sécurité

Il est prévu 3 exercices incendies. Le 1er a eu lieu durant la première quinzaine de Septembre.

Tout s'est bien passé, le bâtiment a été évacué en moins de 2min30s.

Il y aura également 2 voire 3 PPMS dont un avant les vacances de Noël, où il faudra s'échapper.

M. le Directeur rappelle que toutes les sorties donnent sur la cour. Si le problème devait être dans la cour cela serait problématique.

11/ Sécurité aux abords de l'école

Il est rappelé à tous les parents que l'allée devant l'école, l'impasse de Reims, bien que n'étant pas une voie piétonne, n'est autorisée qu'à la circulation automobile des riverains. Ni le personnel de l'école, ni les parents ne peuvent emprunter l'impasse de Reims en véhicule à aucun moment de la journée.

Les voitures ne sont pas autorisées à se garer sur l'emplacement de bus : pensez à la sécurité des (de vos) enfants qui sortent d'un bus au retour d'une sortie scolaire.

Vidéo verbalisation : cela se fait dans d'autres villes, mais l'agglomération n'a pas encore d'agrément.

12/ Prochain conseil d'école

Mardi 31 Mars 2020 à 18h.

La séance est levée à 19h30.

Secrétaire de séance : Julie LANGANAY pour la PEEP